ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

CONVENTION DE COOPERATION OFB-ANEB

Pôle-relais zones humides - Mares et Vallées alluviales

BILAN D'ACTIVITES

Janvier 2019 – Décembre 2020

Pôle-relais
Mares et vallées alluviales

Pôle relais zones humides – Mares et Vallées alluviales

Bilan complet – 2019-2020

L'ANEB, structure porteuse du pôle-relais zones humides - Mares et Vallées alluviales par convention de coopération avec l'Office français pour la biodiversité, présente le bilan complet des actions pour la période de janvier 2019 à décembre 2020.

Action 1 : Réunir, analyser et rendre facilement disponibles des connaissances fiables sur les zones humides mares et vallées alluviales et sur des thématiques transversales

Portails web

Afin de répondre aux objectifs de l'action 1, l'ANEB/pôle-relais a poursuivi l'animation et l'alimentation du site et de la base documentaire du pôle-relais mares et vallées alluviales.

Sur cette période,
- **227 actualités** (locale ou nationale) et **événements** (formation, journée technique…) ont été publiés. **26** d'entre elles ont été relayées sur le portail national Zones humides.
- S'y adjoignent les animations « **Journée mondiale des zones humides** » (**281** en 2019 et **311** en 2020) et les **animations de la Fête des mares** (125 en 2019 et 47 en 2020) validées par le pôle-relais pour les éditions 2019 et 2020 de ces événements (voir partie 2).
- 31 407 utilisateurs se sont rendus sur le site du pôle-relais, pour un total de **39 417 sessions** et la consultation de **72 114 pages** (Fig. 1).

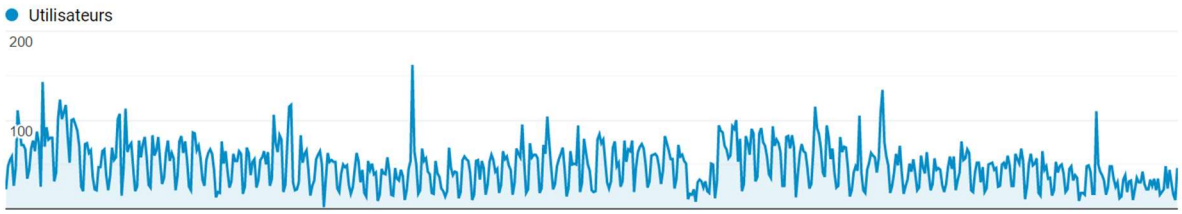
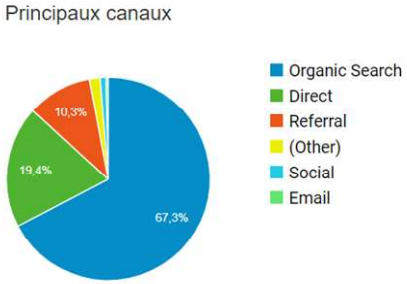


Fig. 1 – Vue d'ensemble de l'audience du site pole-zhi.org et bassinversant.org/przhmva

En 2020, les visiteurs ont en moyenne passé **3,3 minutes** et consulté **2,65** par session.
Le comportement des internautes marque un temps de consultation plus long et plus large sur les différents contenus proposés sur le site du Pôle-relais que sur les périodes précédentes.
Le flux des visites progresse d'une recherche par moteur de recherche (67,3 %), à un accès direct sur les contenus du site du pôle-relais (47,5% en 2020) (Fig. 2). 366 visites émanent des réseaux sociaux.



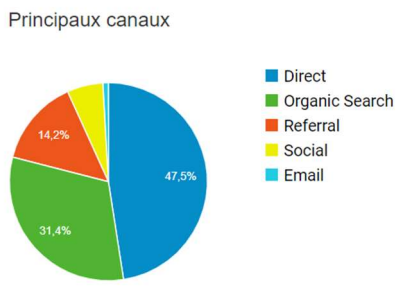


Fig. 2.1. pole-zhi.org *Fig. 2. 2. Bassinversant.org/przhmva*

Principales sources du trafic vers le site pole-zhi.org (2019-2020) puis le site bassinversant.org/przhmva (2020)

Ces chiffres semblent indiquer que le référencement du site du pôle-relais et ses contenus sur le web **évoluent positivement en visibilité.**

Le site du pôle-relais a fait l'objet en 2019 d'une **analyse et d'une proposition d'architecture pour sa refonte** afin d'offrir une meilleure visibilité des contenus : le rôle du pôle, ses liens avec les autres pôles-relais et les dynamiques et démarches nationales ; une meilleure visibilité des actualités et des informations relatives aux formations et événements ; une meilleure accessibilité aux informations relatives aux types de zones humides concernées par le pôle et aux thématiques transversales.
Cette action s'est poursuivie en 2020 pour une mise en ligne en mars 2020 du nouveau portail du pôle-relais : bassinversant.org/przhmva.

Base documentaire du pôle-relais

Sur la période des 2 ans, la base documentaire s'est enrichie de **90 nouvelles références**, portant à **3181** ressources directement disponibles en ligne et téléchargeables.
Consulter la base documentaire du pôle-relais : https://bassinversant.org/przhmva/ressources-przh

A noter qu'un important travail de vérification des références de la base documentaire attribuées aux ressources numériques et en version papier dans les locaux du pôle-relais a été réalisé en 2019 et 2020 afin d'optimiser les recherches et d'assurer des réponses rapides aux sollicitations.

L'entrepôt OAI : à fin 2020, la base comptabilise **2472 notices visibles et exportables.**
Les statistiques de consultation sur le Portail Eau & Biodiversité ont atteint 177 clics en 2019 et 299 clics en 2020 sur les 10 références les plus consultées.

Sollicitations

Sur la période, le Pôle-relais a répondu à **17 demandes d'informations et d'envoi de ressources**.
Celles-ci portaient sur :

- la question du classement de terrain en zone humide,
- la demande d'information sur le fonctionnement et la renaturation d'habitats,
- les appuis juridiques pour protéger ou restaurer des milieux humides,
- la demande d'information sur la démarche/règlementation pour réhabilitation zones humides,
- la demande d'information sur la renaturation d'un étang,
- la question de la typologie des zones humides pour leur caractérisation,
- portée de cette appellation périmètre d'observation « Zone humide d'importance majeure »,
- la recherche de documentations sur zones humides et l'urbanisme.

Lettre d'informations

La lettre électronique du Pôle-relais Mares et Vallées alluviales « A Fleur d'Eau » (Fig. 3) reprend les éléments publiés dans les rubriques « actualités » du site internet et les nouvelles ressources, à travers cinq rubriques : « Focus », « En ce moment », « Formations », « Agenda » et « Publications ».

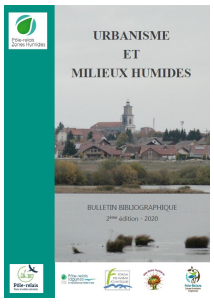
10 lettres « A Fleur d'eau » ont été publiées en février, mai, juillet, octobre, décembre 2019 et février, avril, juillet, octobre et décembre 2020. Elles atteignent **1781 abonnés.** Une cinquantaine de nouvelles inscriptions à la lettre « A Fleur d'eau » ont été enregistrées en 2019/2020.

Les lettres sont disponibles sur le site du Pôle-relais dans la rubrique « Lettre d'information A Fleur d'eau »
Voir sur : https://bassinversant.org/przhmva/a-fleur-deau-la-newsletter-du-pole-relais-zones-humides-mares-et-vallees-alluviales



Fig. 3 – Visuel de la lettre d'information « A fleur d'eau » d'octobre 2019

Bulletins bibliographiques



Le bulletin « Milieux humides et urbanisme », produit en 2017, a été actualisé (Fig. 4). Il intègre les nouvelles références bibliographiques mises à disposition par les différents pôles-relais. Elles sont indiquées en vert dans le document afin de mieux identifier les nouveautés.

Il est consultable et téléchargeable dans la base documentaire du pôle-relais.
Voir sur : https://bassinversant.org/ressources/urbanisme-et-milieux-humides-bulletin-bibliographique

Fig. 4 – Bulletin bibliographique Urbanisme et Milieux humides 2020

L'ANEB/Pôle-relais a également contribué à l'actualisation du bulletin « Changement climatique et milieux humides » et la production du bulletin « Estuaires et deltas » par le pôle-relais des marais atlantiques, manche et mer du Nord.

Réseaux sociaux

Les pages Facebook et le compte Twitter du Pôle-relais mares et vallées alluviales relaient les actualités et informations mises en ligne sur le site.

Le pôle-relais compte **1275 abonnés** à sa page Facebook, soit 432 de plus en 2 ans.

Il dénombre **1485 abonnés au compte Twitter**, soit 212 de plus en 2 ans.

Action 2 : Informer, sensibiliser et animer des acteurs concernés par la gestion des zones humides

L'ANEB/pôle-relais a réalisé plusieurs actions visant à informer, sensibiliser et réunir les acteurs concernés par la gestion des zones humides. L'ANEB/pôle-relais s'est attachée à proposer des approches transversales afin d'accroître la diffusion de l'information, les échanges et la co-construction entre acteurs divers concernés par les sujets sur lesquels l'ANEB se mobilise particulièrement (développement territorial, formation des élus, eau et aménagement du territoire-urbanisme) afin d'inscrire **la protection et la restauration des zones humides comme une action structurante d'un projet de territoire**.

Mise en synergie des acteurs de l'eau et des acteurs de l'aménagement du territoire

L'ANEB/pôle relais a réalisé :

- des **interventions pour la prise en compte de l'eau et des milieux aquatiques dans l'aménagement du territoire** :
 - lors des Assises nationales des Risques naturels (mars 2019) sur « *Synergies milieux aquatiques, prévention des inondations et aménagement du territoire* »,
 - lors des Assises nationales des eaux pluviales (juin 2019),
 - lors du COPIL du Plan National Milieux Humides et la présentation auprès du Gth Aménagement du territoire de l'une des actions portées par l'ANEB : « *Action 28 : recenser, structurer et valoriser les expériences de mise en synergie de la gestion des milieux humides et de la prévention du risque d'inondation ou de submersion* marine »
 - lors du Webinaire « *Stratégie de restauration des tourbières en France* », organisé dans le cadre du programme INTERREG Care Peat (septembre 2020) en intervenant sur thème « Comment mieux intégrer les différents niveaux de décision politique pour améliorer les stratégies à mener en matière de restauration des tourbières ? »
 (voir sur : https://bassinversant.org/webinaire-strategie-de-restauration-des-tourbieres-en-france)

- le lancement et l'animation du **« Cycle Zones humides et urbanisme »**

Elle a proposé 2 ateliers en novembre 2019 sur :

- « Quelles stratégies pour l'intégration des zones humides dans les documents de planification ? »
- « Zones Humides : comment les prendre en compte dans l'aménagement urbain ? »





Fig.4 : Programme du Cycle Zones humides et urbanisme (2019)

Pour l'élaboration de ces ateliers, l'ANEB s'est rapprochée de l'AFB, du MTES, de la FédéScot, de la FNAU, et du Forum des Marais Atlantiques.

En présence du sénateur Jérôme Bignon, co-auteur du rapport parlementaire *"Terres d'eau, terres d'avenir"*, ces ateliers ont permis de réunir une **grande diversité d'acteurs** : élus, directeurs, chargés de missions milieux aquatiques, eaux pluviales et animateurs SAGE, EPTB et autres syndicats de bassin, des représentants du ministère MTES/DEB, de la Fédération des SCoT, de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, du CEREMA, d'associations environnementales mais aussi des juristes, urbanistes et aménageurs : 39 participants pour chacun des ateliers.
Les supports présentés lors de ces ateliers sont disponibles sur le site du pôle-relais *(voir sur : https://bassinversant.org/przhmva/cycle-zones-humides-et-urbanisme).*

A l'occasion de son séminaire 2019, l'ANEB a remis la nouvelle plaquette des pôle-relais zones humides aux 110 participants.

Ce cycle s'est poursuivi en 2020 par l'organisation de deux Webinaires en novembre et décembre 2020. Ces sessions portaient sur :

- **« Territoires Engagés pour la Nature (TEN) et zones humides, faire le choix de s'engager pour son territoire »** - 23 novembre 2020.

Résumé : Espaces de forts enjeux écologiques, économiques et sociaux, les zones humides représentent de sérieux atouts pour les territoires qui les abritent. Pourtant, leur présence est encore souvent perçue comme une contrainte dans le cadre des projets d'aménagement et d'urbanisation. Cela s'explique souvent par des manques de connaissances sur leur localisation, leur fonctionnement, l'articulation des enjeux à des échelles différentes.
Face à ce constat, le programme Territoires Engagés pour la Nature (TEN) apparaît comme une opportunité pour les collectivités d'intégrer de façon durable des milieux précieux et vulnérables à l'aménagement de leur territoire. Ce dispositif d'ingénierie territoriale est destiné à faire émerger, reconnaitre et accompagner les collectivités dans cet engagement de leur territoire en faveur de la biodiversité. Si TEN reconnait et accompagne l'engagement pour l'avenir des communes et intercommunalités en faveur de la biodiversité, la démarche est complétée par le concours Capitale française de la Biodiversité qui valorise quant à lui leurs actions exemplaires d'ores et déjà mises en place. Le lien entre Biodiversité et Zones humides sera encore plus prégnant en 2020 puisque le thème du concours porte sur « Biodiversité et Eau ».

Cette session était l'occasion de **découvrir ces démarches et d'échanger avec les élus ayant fait le choix d'engager leur collectivité en faveur de la biodiversité, en s'y appuyant.** Pourquoi s'engager dans une telle démarche ? Quels bénéfices pour son territoire ? Est-il fait le choix d'associer les habitants et acteurs socio-économiques à la démarche ? quelle communication ?…

Elle a été préparée et organisée avec les acteurs suivants :

La synthèse, les présentations et le replay de la session sont disponibles sur le site du pôle-relais.
Voir sur : https://bassinversant.org/master-classe-ten-et-zones-humides-faire-le-choix-de-sengager-pour-son-territoire

- **« Nature en ville, ZAN, ERC, SfN : des concepts aux actions concrètes en faveur des zones humides » - le 15 décembre 2020**

Résumé : Nature en ville, Zéro Artificialisation Nette, Solutions fondées sur la nature, Eviter-Réduire- Compenser… : autant de concepts et outils vertueux qui ont pour objectif de renaturer nos villes, lutter contre l'imperméabilisation et les conséquences du changement climatique. Cette session proposait **d'interroger les acteurs de l'eau, de l'urbanisme et de l'aménagement sur les opportunités qu'ils représentent pour la préservation et la valorisation des zones humides.** Comment ces concepts sont-ils perçus et mis en œuvre par les différents acteurs de la planification et de l'aménagement opérationnel ? Quels sont les besoins et les attentes des aménageurs pour mieux prendre en compte ces milieux dans leurs projets d'aménagement ? Comment articuler concepts et documents de planification ? Comment mieux faire s'accorder les enjeux « urbanisation » et protection des zones humides ?

Elle a été préparée et organisée avec les acteurs suivants :

La synthèse, les présentations et le replay de la session sont disponibles sur le site du pôle-relais. *Voir sur : https://bassinversant.org/nature-en-ville-zan-erc-sfn-des-concepts-aux-actions-concretes-en-faveur-des-zones-humides*

Ces deux Webinaires ont réuni **240 participants** (élus, agents, chargé de mission…) provenant de **200 structures différentes** (Agences d'urbanisme, Aménageurs publics et privés, DDT..; Organismes de bassins, collectivités de tous niveaux, Associations environnementales …).
A noter la forte représentation des collectivités (tous les niveaux) : 106 participants (49 Elus et 57 Agents) issus de services Eau/Aménagement/Urbanisme.

- **le lancement d'une dynamique nationale multi-acteurs** issus des domaines de l'eau, des milieux humides, des paysages, de l'aménagement et de l'urbanisme.

Cette dynamique est initiée autour de réunions visant à partager les enjeux, les problématiques et les leviers à la mise en place d'actions en faveur de la prise en compte de l'eau et des milieux humides dans l'aménagement du territoire. 2 premières réunions ont été organisées en 2020 (avril et mai). Elles ont réuni plus de 50 participant.e.s et ont plus particulièrement aidé à définir les orientations thématiques à travailler lors d'ateliers programmés dans le cadre du prochain colloque Eau Aménagement Urbanisme *(voir sur : https://bassinversant.org/colloque-leau-au-coeur-de-lamenagement)*

A partir de cette dynamique, le pôle relais structure actuellement une **base de données des structures, personnes ressources** (190 contacts qualifiés) **et démarches** portant sur la planification et de la mise en œuvre opérationnelle (plus de 150 démarches recensées) identifiées dans ces domaines. Cette base constituera pour le pôle relais un outil d'aide à la mise en synergie des acteurs de l'eau, l'aménagement et l'urbanisme et renforcera son rôle de « relais » lors de sollicitations par les acteurs des zones humides.

Contribution à des modules de formation

L'ANEB/pôle relais a contribué au module de formation **« Gestion intégrée des milieux humides dans les projets de territoires »** (septembre 2019) avec une intervention sur « *Comprendre l'articulation des politiques publiques et des échelles d'intervention* » et la mobilisation de l'EPTB Somme témoignant du contexte et des enjeux des zones humides sur le bassin versant de la Somme, du rôle de l'EPTB dans la gestion intégrée des zones humides, et des opportunités et freins aux actions mises en place ; ainsi qu'une visite de terrain en moyenne vallée de la Somme sur la commune de Long.

Prise en compte des milieux humides par les acteurs de la biodiversité et du développement territorial

L'ANEB a participé au Club des ARB d'avril 2019 en animant l'atelier sur « **Milieux humides : que peuvent faire les ARB ? »** et en mobilisant l'EPTB Vilaine pour une intervention sur « D'un inventaire des zones humides à un aménagement durable des territoires à l'échelle des epci *fp ».*

L'ANEB/pôle relais a également communiqué sur l'émergence de l'espace collaboratif « *Agir en région pour la biodiversité* », créé par l'AFB, Régions de France et le MTES et présentant l'état d'avancement des dispositifs ARB, SRB et TEN *(voir sur : http://zones-humides.org/actualit%C3%A9/plateforme-agir-en-r%C3%A9gion-pour-la-biodiversit%C3%A9).*

Elle a organisé et animé l'atelier « *Intégrer l'eau au cœur du développement territorial : utiliser des outils tels que '**Territoires engagés pour la nature**'* (TEN) » (novembre 2019), en présence de l'**ARB Ile de France**, réunissant 26 participants.

Les Webinaires « *Territoires Engagés pour la Nature (TEN) et zones humides, faire le choix de s'engager pour son territoire* » *et « Nature en ville, ZAN, ERC, SfN : des concepts aux actions concrètes en faveur des zones humides »* organisé en novembre et décembre 2020 ont vu la présence (intervention ou participation) des **ARB Ile de France, Centre Val-de-Loire et Occitanie.**

L'ANEB/pôle relais a contribué et relayé le communiqué de presse d'interpellation pour les élections municipales « Zones humides, zones utiles pour votre commune : des actions concrètes que vous pouvez engager dès maintenant » *(voir sur : https://bassinversant.org/communique-de-presse-zones-humides-pour-les-elections-municipales-2020).*

Elle a contribué à la préparation et à la diffusion du webinaire « *Des zones humides dans ma commune ? Bonne nouvelle !* » organisé par l'Office international de l'eau et les Pôles-relais zones humides en octobre 2020 *(voir sur : https://bassinversant.org/webinaire-des-zones-humides-dans-ma-commune-bonne-nouvelle)*

L'ANEB/Pôle relais a co-organisé et tenu le stand des Pôles-relais Zones humides lors des **Assises de la Biodiversité de juin 2019** et **octobre 2020** (Fig. 5).
(Voir sur https://bassinversant.org/assises-biodiversite-2020)



Fig. 5. Stand des pôles-relais ZH et association RAMSAR aux Assises de la Biodiversité 2020

L'ANEB/Pôle relais s'investit dans la préparation du **Village Zones Humides** prévu sur l'espace Génération nature du **Congrès mondial de la Nature**. Cet événement international est reprogrammé en septembre 2021 au regard du contexte sanitaire.

Appui aux acteurs et aux actions de sensibilisation aux enjeux de préservation des zones humides

L'ANEB/pôle-relais contribue activement à l'organisation et à la communication sur la **Journée mondiale des zones humides pour les éditions 2019 et 2020.**

Elle participe aux comités de pilotage (12 sept. 2019, 19 nov. 2019, 16 sept.2020, 19 nov. 2020) de l'événement.

Elle a validé **281 animations** proposées par les acteurs durant le mois de février 2019 et **321** pour le mois de février 2020.

Des **communications** sur la journée de lancement de la journée mondiale des zones humides ainsi que le mois d'animations est assurée sur le site du pôle-relais, sa lettre d'information, ainsi que sur le site de l'ANEB et sa lettre d'information :

- *Page dédiée à la JMZH sur le pôle relais : https://bassinversant.org/przhmva/jmzh-la-journee-mondiale-des-zones-humides*
- *Article sur le lancement de la JMZH : https://bassinversant.org/save-the-date-lancement-national-de-la-jmzh-2020*

L'ANEB/pôle-relais contribue à l'élaboration et relaie le **dossier de presse** établi par les acteurs de la JMZH *(voir sur : https://bassinversant.org/wp-content/uploads/2020/01/DP-JMZH-2020-def.pdf).*

Des **communiqués de presse** sont produits et relayés aux contacts presse de l'ANEB en 2019 et 2020, mettant en avant les animations JMZH proposées par les EPTB.
(voir sur : https://bassinversant.org/ressources/communique-de-presse-de-laneb-pour-la-jmzh-2020-zones-humides-et-biodiversite).

Elle participe aux journées de lancement de la JMZH. La dernière édition s'est tenue le 31 janvier 2020 à Saint-Omer et s'appuyait sur 2 motions proposées par Ramsar France portant sur l'inventaire et la préservation des tourbières et la promotion des milieux humides comme véritable solutions fondées sur la nature, que l'ANEB/pôle-relais diffuse sur son site.

L'ANEB/pôle-relais a réalisé le **bilan de l'édition 2019** de la JMZH avec la contribution des acteurs coordinateurs impliqués. Elle a participé à la production et à la communication du **bilan de l'édition 2020** *(voir sur : https://bassinversant.org/bilan-de-la-journee-mondiale-des-zones-humides-2020).*

L'ANEB/pôle-relais a continué en 2019 et 2020 à apporter un appui technique à la SNPN dans l'**organisation de la « Fête des mares »**, notamment sur l'utilisation des outils numériques de recensement des animations, développé pour la Journée mondiale des zones humides. Elle participe aux comités de pilotage. **125 animations** Fête des Mares ont été enregistrées pour l'édition 2019 et **47** pour l'édition 2020 dans un contexte sanitaire particulier. L'appui du pôle se traduit également par une communication importante autour de l'événement (sur le site du Pôle-relais, dans sa newsletter, auprès des membres de l'ANEB).

Par ailleurs, l'ANEB assure une participation au COPIL du **Centre de ressources Cours d'eau**, et présenté les travaux en cours sur la création d'un outil d'aide à la décision des collectivités dans le domaine des **continuités écologiques des cours d'eau** (en partenariat avec la FNCCR). Elle était présente au CGLE 2020 à ce titre, et y a diffusé à cette occasion la nouvelle plaquette des pôles-relais (*voir partie 3*).

Action 3 : Coordonner les actions des Pôles-relais zones humides entre eux et avec d'autres acteurs

L'ANEB/pôle-relais s'inscrit dans l'objectif commun d'optimisation des actions portées par et avec les différents pôles-relais.

Elle a participé aux **réunions inter-pôles** (juillet 2019 et 20 novembre 2020). Elle a contribué à la formalisation de la nouvelle charte des pôles-relais.

Elle a aussi représenté **les pôles-relais Zones humides sur le stand** des Assises nationales de la Biodiversité en octobre 2020 (voir partie 2).
Pour cette occasion, elle a produit un **flyer des événements et webinaires** proposés par les pôles-relais au dernier trimestre 2020 (Fig. 6)

(voir sur : https://bassinversant.org/webinaires-zones-humides-programme-2020)



Fig. 6. Flyer des événements PRZH de l'automne 2020

Elle assure un **suivi régulier de l'activité des pôles**, en consultant leurs sites web, newsletters et en établissant des **contacts réguliers** avec les interlocuteurs des pôles-relais et de Ramsar France (structure porteuse de la JMZH).

Elle s'inscrit dans les travaux pilotés par les autres pôles, à savoir :

- la définition de messages clés pour les décideurs (Pôle Lagunes méditerranéennes)
- l'actualisation des bulletins bibliographiques,
- l'organisation de rencontres ou webinaires par les pôles-relais.

L'ANEB/pôle relais a maintenu ses contacts réguliers avec le FMA (structure porteuse du Pôle Tourbières) dans le cadre de la poursuite du Cycle Zones humides et urbanisme et du lancement de la dynamique nationale Eau-Aménagement-Urbanisme en 2020.

L'ANEB/pôle-relais s'implique dans le Plan national milieux humides et la CESP au travers de sa participation :

- au groupe thématique « Aménagement du territoire » du PNHM (09/05/19),
- au groupe thématique « Urbanisme » du PNMH (23/06/2020),
- au groupe thématique « Connaissances » du PNMH (17/12/2021)
- à la diffusion de la campagne d'évaluation des sites humides emblématiques 2010-2020 (2019 et 2020),
- au CNB / Commission spécialisée « Stratégies » dédiée au Groupe national Milieux humides (16/09/19),
- à la contribution au dépôt d'une proposition commune pour la mise en place d'un « Village Zones humides » au sein de l'Espace génération Nature du Congrès mondial de la nature de l'UICN et aux réunions de préparation du stand (événement reporté en 2021),
- à la communication sur la Journée mondiale des zones humides et la labellisation des animations portant sur les mares et vallées alluviales,
- à la communication et l'appui technique au référencement des animations de la Fête des mares, portée par la SNPN.

L'ANEB a piloté le travail de **refonte de la plaquette de présentation des pôles-relais zones humides**, en faisant appel à la contribution des 4 autres pôles, sous validation du MTES et de l'OFB. La plaquette est disponible depuis octobre 2019. Elle a été actualisée en janvier 2020 lors de création de l'Office français pour la biodiversité *(voir sur : https://bassinversant.org/przhmva/le-reseau-zones-humides).*

Ce travail inclut la reprise des 5 codes couleurs attribués aux pôles-relais et la création de nouveaux **repères graphiques**, pouvant être repris par les pôles dans leurs outils de communication (Fig. 7)

Au regard de la nouvelle dénomination du pôle-relais, l'ANEB a opéré à une **évolution du logo** (Fig. 8)

Pour une utilisation lors des événements réunissant les pôles-relais, l'ANEB/pôle relais a coordonné la production d'un nouvel outil de communication sous forme de **kakemono** (Fig. 9). Le fichier est mis à disposition de l'ensemble des pôles-relais.

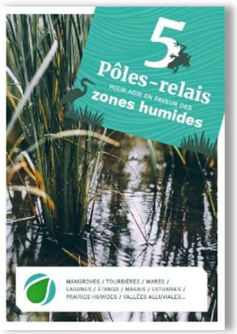


Fig. 7. Nouvelle plaquette de présentation des pôles-relais Zones humides.



Fig. 8. Nouveau logo du pôle-relais Mares et Vallées alluviales.



Fig. 9. Kakemono de présentation des pôles-relais zones humides.

Contacts : Catherine Gremillet, Caroline Joigneau-Guesnon, Cyrielle Briand.
01.43.40.50.30. - aneb@bassinversant.org